



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

### PROCÈS-VERBAL N°9

---

**Réunion du : mercredi 20 septembre 2023**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### COUPE DE FRANCE

##### 4<sup>ème</sup> Tour

Tirage au sort effectué le 19 septembre 2023 au siège de la Ligue par M. Ahmed Bouajaj, Secrétaire Général de la Ligue de Paris I.D.F..

Les matches auront lieu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé  
Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=405935&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

##### **INFORMATION TERRAINS :**

La Commission informe les clubs qu'ils doivent évoluer sur un terrain classé NIVEAU T6 minimum pour leur rencontre.

La Commission fait le point des installations sportives des clubs recevant :

##### **27217322 HERBLAY ES 1 / PARIS UNIVERSITE CLUB 1 du 01/10/2023**

La Commission prend note qu'une visite de l'installation programmée la C.D.T.I.S. du District du Val-d'Oise et attend l'avis de ladite Commission pour le positionnement de cette rencontre.

##### **27217330 CRETEIL AC 1 / ST CLOUD FC 1 du 01/10/2023**

La Commission demande à la C.R.T.I.S. de programmer une visite de classement avant la date du match ; à défaut le match ne pourra pas avoir lieu sur cette installation.

Il sera demandé au club de CRETEIL A.C. de proposer un terrain de repli.

A défaut, la rencontre sera inversée.

#### **27217335 FONTENAY AUX ROSES 1 / MORANGIS CHILLY F.C. 1 du 01/10/2023**

La Commission demande à la C.R.T.I.S. de programmer une visite de classement avant la date du match ; à défaut le match ne pourra pas avoir lieu sur cette installation.

Il sera demandé au club de FONTENAY AUX ROSES de proposer un terrain de repli.

A défaut, la rencontre sera inversée.

#### **27217336 PARIS 15 AC / SAINT DENIS US du 01/10/2023**

La Commission prend note de l'avis de la C.R.T.I.S. et fixe le match sur le stade Rigoulot à PARIS 15<sup>ème</sup>.

#### **27217338 MAISONS LAFFITTE FC / ASS. NOISEENNE du 01/10/2023**

La Commission prend note de l'avis de la C.R.T.I.S. et fixe le match sur le terrain n°2 du parc des sports à MAISONS LAFFITTE.

#### **27217333 – FEUCHEROLLES USA / PLESSIS ROBINSON FC du 01/10/2023**

La Commission demande au club de FEUCHEROLLES USA de lui communiquer un terrain de repli classé niveau T6 minimum pour accueillir ce match. Terrain de repli à communiquer au plus tard le mardi 26/09/2023.

A défaut, la rencontre sera inversée et se jouera sur les installations de PLESSIS ROBINSON.

#### **Terrain indisponible le 01/10/2023**

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli, pour le vendredi 29 septembre 2023 à 12h.**

**En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

#### **Pensez à venir retirer vos maillots**

Les clubs sont invités à venir retirer leurs maillots au siège de la LPIFF, à partir du mercredi 20 septembre 2023 et jusqu'au vendredi 29 septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

**Se munir obligatoirement d'un courrier à en-tête du club.**

Club Recevant	Club Visiteur	Nb d'Arbitre	Prise en charge
Dernière Division District jusqu'à D2 inclus	Dernière Division District jusqu'à D2 inclus	1 AO*	A la charge
			du club recevant
Dernière Division District jusqu'à D2 inclus	District D1	3 AO	AC** - A la charge du club recevant
	jusqu'à N2		2 AA*** - A la charge des 2 clubs
District D1 jusqu'à N2	Dernière Division District jusqu'à N2	3 AO	A la charge
			du club recevant

Nous vous rappelons que pour les rencontres couvertes par 1 seul Arbitre Officiel, si les clubs souhaitent deux Arbitres Assistants supplémentaires, ils doivent en faire la demande auprès du service arbitrage de la Ligue. Les arbitres seront alors à la charge du club demandeur.

### **SENIORS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**

#### **Tirage au sort du 2ème Tour.**

Ces rencontres se dérouleront le **dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 à 14h30**, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.  
<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=415306&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat&current=2>

**Clubs exempts** : AUBERVILLIERS FCM 2, LIVRY GARGAN FC 1, LILAS FC 1, TORCY PVM US 1 ainsi que tous les clubs qualifiés en Coupe de France.

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

INFOS CLUBS:

**En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.**

**27215429 VILLENEUVE LA GARENNE 1 / CRETEIL LUSITANOS US 3 du 01/10/2023**

Demande de VILLENEUVE LA GARENNE pour avancer le match au samedi 30 septembre 2023 à 17h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de votre adversaire, à communiquer au plus tard vendredi 29 septembre 2023 à 12h.

**SENIORS – CHAMPIONNAT**

**25874278 – VILLEJUIF US 1 / ESPERANCE AULNAYSIENNE du 23/09/2023 (R1/B)**

Courriel de l'US VILLEJUIF et attestation de la mairie de Chevilly Larue indiquant le prêt d'un terrain.

Ce match aura lieu le samedi 23 septembre 2023 à 18h00, sur le terrain d'honneur du parc municipal à CHEVILLY LARUE.

Accord de la Commission.

**25922568 – LIVRY GARGAN FC 1 / AUBERVILLIERS C. 2 du 10/09/2023 (R2/C)**

La Commission reporte ce match au 1<sup>er</sup> octobre 2023.

**COUPE GAMBARDELLA – CREDIT AGRICOLE**

**561 075 – ACADEMIE DE FOOTBALL DU PAYS DE L'OURCQ**

**530 289 – COLOMBES LSO**

La Commission enregistre le retrait des équipes U18 en championnat de district et l'engagement en Coupe Gambardella Crédit Agricole.

**Ces 2 équipes sont remplacées par DOURDAN SPORT et TREMLIN.**

**Les matches deviennent :**

**GARGENVILLE STADE / ROMAINVILLE FC**

**DOURDAN SPORT / TREMLIN.**

**1<sup>er</sup> Tour**

La Commission procède au tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour.

Liste des matchs à consulter sur le site internet de la Ligue.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=405936&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

**Les matches auront lieu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023.**

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le 29 septembre 2023. En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

La Commission invite les clubs à prendre connaissance des conditions de participation en consultant le règlement de l'épreuve :

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/71a9485cc030750dee115153c8c27d22.pdf>

**EPREUVE :**

Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Section et d'en aviser son adversaire.  
L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.  
En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

**Arbitrage :**

Pour ces rencontres, il sera désigné **(1) UN** Arbitre officiel, à la charge du club recevant.

**U18 – CHAMPIONNAT****25908083 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / ENTENTE SSG 1 du 24/09/2023 (R2/B)**

Rappel - Indisponibilité du stade Docteur Pieyre jusqu'au 18/10/2023.

Courriel de JEUNESSE AUBERVILLIERS.

La Commission fixe cette rencontre le 24 septembre 2023 à 15h30, sur le stade Auguste Delaune à AUBERVILLIERS.

**25908088 - SAINT MAUR VGA / US IVRY du 17/09/2023 (R2/B)**

Courriel de la VGA ST MAUR et attestation de la mairie de ST MAUR DES FOSSES indiquant le fermeture des installations, en raison d'une invasion de frelons asiatiques,

**La Commission reporte ce match à une date ultérieure.**

**25913477 – MACCABI PARIS / ESPERANCE AULNAYSIENNE du 17/09/2023 (R3/D)**

Inversion.

**Les rencontres deviennent :**

Aller 25913477 – ESPERANCE AULNAYSIENNE / MACCABI PARIS le 17/09/2023

Retour 25913537 – MACCABI PARIS / ESPERANCE AULNAYSIENNE le 10/03/2024

**25904798 SARCELLES AAS / RC ARGENTEUIL du 24/09/2023 (R1)**

Demande de changement d'horaire et de terrain pour jouer à 11h30 de l'AAS SARCELLES.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de votre adversaire, à communiquer au plus tard vendredi 22 septembre 2023 à 12h.

**25910058 PAYS FONTAINEBLEAU / FONTENAY SOUS BOIS US du 24/09/2023 (R3/A)**

Demande de changement d'horaire pour jouer à 15h00 de PAYS DE FONTAINEBLEAU.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de votre adversaire, à communiquer au plus tard vendredi 22 septembre 2023 à 12h.

**U17 – CHAMPIONNAT****500 031 – CHOISY LE ROI A.S. (R2/B)**

Courriel de l'AS CHOISY LE ROI informant du FORFAIT GENERAL de son équipe.

La Commission prend note.

**550 137 - CLICHOIS UF(R2/F)**

Courriel de l'UF CLICHOIS informant du forfait général de son équipe.

La Commission prend note.

**25901585 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / JOINVILLE R.C. 1 du 24/09/2023 (R1)**

Rappel - Indisponibilité du stade Docteur Pieyre jusqu'au 18/10/2023.

Courriel de JEUNESSE AUBERVILLIERS.

La Commission fixe cette rencontre le 24 septembre 2023 à 16H45, sur le stade André Karman à AUBERVILLIERS.

**25903791 – SAVIGNY LE TEMPLE F.C. 1 / MORSANG SUR ORGE F.C. 1 du 17/09/2023 (R2/B)**

La Commission reporte ce match au 1<sup>er</sup> octobre 2023.

**25903794 - SAINT MAUR V.G.A. 1 / VAL YERRES CROSNE A.F. 1 du 17/09/2023 (R2/B)**

Courriel de la VGA ST MAUR et attestation de la mairie de ST MAUR DES FOSSES indiquant le fermeture des installations, en raison d'une invasion de frelons asiatiques.

Suite à un dysfonctionnement informatique, le match n'a pas été reporté alors qu'il aurait dû l'être.

La Commission regrette ce dysfonctionnement et **reporte ce match à une date ultérieure.**

**25903956 – VILLETANEUSE C.S. 1 / VINCENNES C.O. 1 du 17/09/2023 (R2/C)**

Courriel du CS VILLETANEUSE et attestation du service des sports de la Ville informant de l'indisponibilité du terrain, en raison de travaux de rénovation du terrain,

**La Commission reporte ce match à une date ultérieure.**

**U16 - CHAMPIONNAT**

**25893845 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / CRETEIL US 1 du 08/10/2023 (R1)**

**25891953 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / CRETEIL US 2 du 08/10/2023 (R3/C)**

Rappel - Indisponibilité du stade Docteur Pieyre jusqu'au 18/10/2023.

**25891998 GRIGNY US 1 / VGA ST MAUR 1 du 24/09/2023 (R3/C)**

Rappel :

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 07/06/2023 ayant infligé une suspension de terrain de UN (1) MATCH FERME à l'équipe U16 de GRIGNY U.S. 1, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2023 ; le terrain de repli devant être neutre et situé en dehors de la ville de GRIGNY.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour le 22/09/2023 à 12h au plus tard.

**Championnat Régional U15**

**Régional 1**

**25892307 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / SARCELLES AAS 1 du 23/09/2023**

En l'absence de la proposition d'un terrain de repli du club de la JEUNESSE AUBERVILLIERS et d'un retour de SARCELLES AAS sur une éventuelle inversion, la Commission reporte le match au samedi 21/10/2023.

Rappel des autres rencontres concernées :

25892314 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / CRETEIL US 1 du 07/10/2023

25892323 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / RED STAR FC 1 du 14/10/2023

**Régional 2**

**Poule A**

**Courriel de TROPS FC – 560687**

La Commission prend note :

- du nouvel horaire pour le coup d'envoi des matchs à domicile : 13h00
- du changement de terrain pour les match des 02/12 – 23/03 et 04/05 (terrain n°5)

**25894092 TROPS FC 1 / AFP 18 1 du 11/11/2023**

Lecture du courriel du Parc du Tremblay indiquant la fermeture du bâtiment football et des vestiaires.

La Commission avance le match au samedi 04/11/2023.

**25894069 VITRY CA 94 .2 / CFFP 1 du 23/09/2023**

La Commission prend connaissance de la demande de report du CFFP (motif : licences manquantes) mais ne peut pas y répondre favorablement, le motif n'étant pas recevable.

**Poule B****25902775 RACING CLUB 18 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 23/09/2023**

Courriel de RACING CLUB 18 demandant à décaler le coup d'envoi à 17h00 au stade Poissonniers à PARIS 18.

Accord de la commission sous réserve de l'accord d'ISSY LES MOULINEAUX FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/09/2023 – 12h00.

**25902773 AS DE PARIS 1 / SURESNES JS 1 du 23/09/2023**

Courriel de l'AS DE PARIS accompagné d'une attestation de fermeture du complexe Nelson Mandela.

La Commission inverse le match sous réserve de l'accord de SURESNES JS à transmettre au plus tard le vendredi 22/09/2023 – 12h00.

En cas d'inversion impossible le match sera reporté au samedi 28/10/2023.

**Poule D****25903380 ROISSY EN BRIE US 1 / VAIRES ENT. ET COMP. US 1 du 23/09/2023**

Demande de ROISSY EN BRIE US pour jouer le match à 14h30 sur le terrain n°1 du stade Paul Bessuard (Pelouse).

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VAIRES ENT. ET COMP. US qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/09/2023 – 12h00.

**Poule F****Courriel de RIS ORANGIS US – 500623**

La Commission prend note de l'horaire annuel du coup d'envoi des matchs à domicile : 16h00.

**Poule G****25909885 MONTROUGE FC 92 2 / ANTONY FOOT EVOLUTION 1 du 30/09/2023**

Demande de MONTROUGE FC 92 pour avancer le coup d'envoi à 15h45 (motif : problématique occupation terrain).

Accord de la Commission.

**Poule H****Courriel de CLICHOIS UF - 550137**

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe après parution du calendrier (amendes 102,00€ conformément au règlement financier).

**25915315 EPINAY AC 1 / RED STAR FC 1 du 23/09/2023**

Demande d'EPINAY AC pour jouer le match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RED STAR FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/09/2023 – 12h00.

**Championnat Régional U14****Régional 1****Poule A****Courriel de RIS ORANGIS US – 500623**

La Commission prend note de l'horaire annuel du coup d'envoi des matchs à domicile : 14h00.

**Poule B****25865312 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 30/09/2023**

Suite à l'indisponibilité du terrain de la JEUNESSE AUBERVILLIERS, la Commission demande au club de lui communiquer le nom de son terrain de repli pour sa réunion du 26/09/2023.

A défaut le match sera inversé (sous réserve de la disponibilité des installations d'ARGENTEUIL RC). Elle invite le club d'ARGENTEUIL RC à lui indiquer s'il dispose d'un terrain pour l'accueil éventuel de cette rencontre.

### **Régional 3**

#### **Poule A**

##### **25889235 MANTOIS 78 FC 2 / POISSY FC 1 du 23/09/2023**

Demande de MANTOIS 78 Fc pour jouer le match à 14h00 sur le terrain synthétique du stade JP DAVID à MANTES LA JOLIE.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de POISSY FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/09/2023 – 12h00.

#### **Poule C**

##### **ORLY AS - 551086**

Rappel :

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 03/05/2023 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe U14 d'ORLY, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 ; le terrain de repli devant être neutre et situé à 20km de la ville d'ORLY.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la première rencontre à domicile :

##### **25890705 ORLY AS 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 30/09/2023**

##### **25890717 ORLY AS 1 / DAMMARIE LES LYS FC 1 du 14/10/2023**

##### **25890727 ORLY AS 1 / SENART MOISSY 2 du 18/11/2023**

La Commission précise que si le club d'ORLY AS est tiré club recevant lors d'un match de Coupe de Paris IDF, cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

#### **Poule D**

##### **25891112 CFFP 1 / JOINVILLE RC 2 du 23/09/2023**

La Commission prend connaissance de la demande de report du CFFP (motif : licences manquantes) mais ne peut pas y répondre favorablement, le motif n'étant pas recevable.

##### **25891113 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / BRUNOY FC 1 du 23/09/2023**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de BRUNOY FC indiquant qu'il ne peut pas accueillir dans le cadre d'une inversion,

En l'absence de proposition de terrain de repli du club de JEUNESSE AUBERVILLIERS, la Commission **reporte le match au 21/10/2023.**

Autres rencontres concernées par un terrain de repli :

25891120 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / CFFP 1 du 07/10/2023

25891129 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 14/10/2023

### **CDM - CHAMPIONNAT**

#### **521 046 – PARISIENNE E.S. (R3/B)**

Courriel de l'ES PARISIENNE informant du FORFAIT GENERAL de son équipe.

La Commission prend note.

#### **522 868 – MONTSOULT BAILLET US (R2/A)**

Courriel de l'US MONTSOULT BAILLET informant du FORFAIT GENERAL de son équipe.  
La Commission prend note.

**546 106 – HERICY VULAINES SAMOREAU FC**

CDM R3/C – les rencontres auront lieu à 9h00.

Accord de la Commission.

**25884097 – SERBIE AS / PARIS 13 ATHLETICO du 17/09/203 (R3/D)**

La Commission,

Enregistre le 2ème forfait non avisé de PARIS 13 ATHLETICO.

**25883122 ESPERANCE PARIS 19ème / SUPREMES BELIERS du 24/09/2023 (R2/B)**

Courriel de l'ESPERANCE PARIS 19ème informant de son forfait sur ce match.

La Commission enregistre le 2ème forfait avisé de l'ESPERANCE PARIS 19ème.

**25884101 ARSENAL AC / MACCABI CRETEIL FC du 17/09/2023 (R3/D)**

Courriel de MACCABI CRETEIL FC informant du forfait de son équipe.

La Commission enregistre le 1er forfait avisé de MACCABI CRETEIL FC.

**25882762 RELAIS CREOLE / RUEIL MALMAISON FC du 24/09/2023 (R1)**

Reprise du dossier.

Suite à l'indisponibilité du stade Docteur Pieyre jusqu'au 18/10/2023.

Courriel de RELAIS CREOLE indiquant un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu à 9h30, sur le stade Auguste Delaune à AUBERVILLIERS.

Accord de la Commission.

**25883833 ARCOP NANTERRE / MACCABI SARCELLES du 17/09/2023 (R3/B)**

Reprise du dossier.

La Commission,

Après lecture de la FMI et du courriel de MACCABI SARCELLES en date du 15/09/2023,

Rappelle que la demande de report de MACCABI SARCELLES avait été refusée et que le match avait été

maintenu à la date du 17/09/2023 et enregistre le 1er forfait non avisé de MACCABI SARCELLES.

<b>ANCIENS - CHAMPIONNAT</b>
------------------------------

**25882636 - CHAMPS SUR MARNE FOOT / ROISSY EN BRIE US du 17/09/2023 (R3/D)**

Reprise du dossier.

La Commission,

Après lecture de la FMI et du courriel de ROISSY EN BRIE,

Enregistre le 1er forfait de ROISSY EN BRIE.

**25882638 - MACCABI PARIS METROPOLE / TORCY PVM US du 17/09/2023 (R3/D)**

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.

**25882637 - CLICHOIS UNION FOOTBALL / ROMAINVILLE FC du 17/09/2023 (R3/D)**

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.